



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Assurer une meilleure prise en charge des animaux au sein des refuges

Question écrite n° 17058

#### Texte de la question

M. Jean-Philippe Tanguy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation des refuges et maisons SPA, débordés par l'abandon croissant d'animaux domestiques. Dans la région des Hauts-de-France, 7 179 animaux ont été pris en charge par les six refuges et maisons SPA, représentant une hausse de 15 % par rapport aux chiffres recueillis pour l'année 2022. À titre d'exemple, dès la fin de l'été 2020, le refuge de Poulainville a vu sa capacité maximum d'accueil des chats atteinte. Malgré l'augmentation de 9 % des adoptions de nouveaux animaux de compagnie (NAC) depuis 2022, au sein de la région des Hauts-de-France, le nombre d'adoptions reste toujours inférieur au nombre d'animaux accueillis dans les centres. Cette hausse des abandons s'explique notamment par l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat. La nourriture pour chien et chat n'a pas échappé à la flambée des prix, à l'instar des croquettes qui ont vu leur prix augmenter de 18 % en un an. Les propriétaires, ne disposant plus des moyens financiers nécessaires pour subvenir aux soins de leurs animaux, notamment ceux sujets à des pathologies, sont contraints d'abandonner leurs animaux de compagnie. Également victimes de la hausse des prix, les refuges peinent à financer la prise en charge des NAC. D'après Jacques-Charles Fombonne, président de la Société protectrice des animaux (SPA), le coût de prise en charge d'un animal atteint 1 000 euros, contre 800 euros avant l'inflation. Et la situation risque de s'aggraver. Les refuges arrivent à saturation alors que la période estivale, enregistrant systématiquement le taux d'abandon le plus important de l'année, approche. La maltraitance est également un facteur de saturation des centres d'accueil. En effet, les chiens ayant subi de la maltraitance par leurs anciens maîtres présentent des troubles du comportement les rendant plus difficile à placer en famille. Face aux faibles budgets dont disposent les refuges et la réglementation du nombre de box, rendant impossible l'augmentation de la capacité d'accueil, les centres de la SPA sont aux pieds du mur. Il lui demande donc les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin d'offrir les moyens aux refuges pour prendre convenablement en charge les animaux abandonnés.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

**Circonscription :** Somme (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17058

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 avril 2024](#), page 2900

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)